



Illkirch-Graffenstaden

INFOGRAFF

LE MAGAZINE MENSUEL DE LA VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

JUIN 2020 #284

DÉCONFINEMENT

LE RETOUR PROGRESSIF À L'ÉCOLE



www.illkirch.eu

PLUS DE 50 PRODUITS À MOINS DE 1€ TOUTE L'ANNÉE

Auchan
Illkirch
BAGGERSEE

bio

Produits bio affichés : Galettes de riz, Mozzarella, Moutarde, Nature.

AB Agriculture Biologique
FR-BIO-01 Agriculture UE / non UE

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ !

www.mangerbouger.fr

PENSEZ HYBRIDE VIVEZ SUZUKI

SUZUKI SWIFT (HYBRID)

SUZUKI
Way of Life!

(1) voir condition en concession

Garantie Suzuki
Quatre Ans ou 200 000
CCI STRASBOURG

Gamme à partir **10 840€ (1)**
PRIME À LA CONVERSION DÉDUITE

ALLGRIP

Prestige Autos

62 rue des Charmilles 67400 Illkirch
☎ **03 88 67 24 50**

MERCI DE VOTRE CONFIANCE

NOUS FAISONS TOUT POUR VOUS ACCUEILLIR EN TOUTE SÉCURITÉ

FÊTE DES PÈRES JUIN

A.O.P. : ATTENTION ORIGINALE POUR PAPA.

Dimanche 21 juin c'est la fête de TOUS LES PAPAS

CAVAVIN
La passion du conseil

201 ROUTE DE LYON - ILLKIRCH
Parking face à la fontaine - Tél. 03 88 67 41 76
mardi au vendredi 9h - 12h15 & 14h30 - 19h
Samedi 9h - 12h15 & 14h - 18h

www.cavavin-illkirch.com

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

ROC-ECLERC
Parce que la vie est déjà assez chère !

ILLKIRCH- GRAFFENSTADEN
Marbrerie Funéraire JORDY
2 rue de la Ceinture
03 88 66 10 62
PERMANENCE 24h/24 - 7j/7
DEVIS GRATUIT

- Pompes Funèbres
- Marbrerie
- Contrat obsèques

roc-eclerc.fr

Soutenir les commerces de proximité

La période de confinement a porté un coup d'arrêt brutal à de nombreuses activités. Afin de soutenir l'économie locale au sortir du confinement, les habitants sont invités à privilégier les commerces de proximité.

L'ensemble des commerçants illkirchois met tout en œuvre (nettoyage, gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée du magasin, respect des gestes barrières...) pour vous accueillir en toute sécurité dans leurs locaux, dans des conditions respectueuses des règles sanitaires recommandées pour continuer à lutter contre la propagation du virus.

La réouverture des restaurants n'étant toujours pas autorisée à l'heure où nous imprimons, nous vous rappelons que bon nombre d'entre eux se sont organisés pour continuer à ravir vos papilles.



Bon appétit !

À l'heure où nous imprimons, voici les informations dont nous disposons et que nous souhaitons partager avec vous.

Restaurateur	À emporter	Livraison
Auberge du Cerf 03 88 67 12 69 ou 06 32 51 42 34	X	
Au Bon Coin 03 88 39 23 49	X	
Aux Trois Fleurs 06 63 81 16 06	X	
Aux Senteurs du Marché 03 88 67 47 90	X	X
Estaminet A l'Agneau 03 88 66 06 58	X	X
L'Art du Café 03 88 43 06 77	X	
La Bravade 03 88 39 44 20	X	
La Table de l'Ill 03 88 65 15 50	X	

Restaurateur	À emporter	Livraison
Restaurant Le Chasseur 03 88 66 77 69	X	
Le Pied de Mammouth 03 88 66 28 83	X	X
Saveurs et Saisons 03 88 38 80 78	X	X
Traiteur Emsaa 09 84 49 23 38	X	X
Le Bosphore d'Istanbul 03 88 66 42 25	X	X
Yildiz Kebab 09 50 85 57 92	X	
La Dolce Vita 03 88 66 43 31	X	X
La Pizza de Nico (site internet)	X	
Pizza Gourmand 03 88 65 10 10	X	X
New Pizza 03 88 66 99 99	X	X

SOMMAIRE

MIEUX VIVRE NOTRE VILLE	4/6
INITIATIVES ET ACTUALITÉS	7
VILLE VERTE ET AGRÉABLE	8/9
DOSSIER : REPRISSE DES COURS ET OUVERTURE DES STRUCTURES PETITE ENFANCE	10/11
VILLE SOLIDAIRE	12/13
VILLE CULTURELLE ET FESTIVE	14
VILLE POUR TOUS LES ÂGES	15/16
VILLE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE	17/18
LE CARNET DE L'ÉTAT CIVIL	19

NFGGRAFF N° 284 - JUIN 2020

Directeur de la Publication : Claude Froehly - Rédaction : S. Allouis, A. Merck, L. Pierre, F. Schoch
 Contact : 03 88 66 80 66 - Courriel : contact@illkirch.eu
 Création & réalisation : **BlitzStudio** - Photos : © Ville d'Illkirch-Graffenstaden
 Impression : **Ott Imprimeurs** - Tirage : 15.000 exemplaires
 Diffusion : **Impact Média Pub** - Dépôt légal 05/2020 • ISSN 0998-0989



DOSSIER

LE RETOUR PROGRESSIF À L'ÉCOLE

P. 8/11



Réouverture de l'hôtel de ville et des structures municipales

Depuis le lundi 11 mai, l'hôtel de ville a rouvert ses portes aux horaires habituels :
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
(le vendredi 17h)
et le samedi matin de 9h à 12h.

La Ville s'est organisée afin de vous accueillir en respectant les mesures sanitaires qui s'imposent. Une attention toute particulière est portée au respect des gestes barrières, indispensables pour éviter la propagation du coronavirus. **Le port du masque est obligatoire.**

Le nombre de personnes qui seront accueillies simultanément dans les locaux étant limité, il est préférable de privilégier dans un premier temps le contact téléphonique, avant de vous déplacer, afin d'éviter de perdre trop de temps dans les files d'attente qui risquent de se former et ainsi de vous exposer inutilement. Il est d'autant plus utile d'appeler car certains services ne fonctionneront que sur rendez-vous pendant cette période de déconfinement progressif.

Voici les numéros que nous vous invitons à contacter avant tout déplacement à l'hôtel de ville.

- Etat civil, passeports, cartes nationales d'identité : 03 88 66 80 39
population@illkirch.eu
- Petite enfance, enfance et vie éducative : 03 88 66 80 70
guichet-unique@illkirch.eu
- Centre communal d'action sociale : 03 88 66 80 37 - ccas@illkirch.eu
- Service Insertion Jeunesse : 03 88 66 80 18
insertion.jeunesse@illkirch.eu
- Finances : 06 67 26 31 77
finance@illkirch.eu
marchespublics@illkirch.eu
- Police municipale : 03 88 66 80 14
contact@illkirch.eu

Pour toute autre demande ne relevant pas de ces services, merci de contacter le 03 88 66 80 00 - contact@illkirch.eu



Pour les structures municipales situées dans d'autres locaux, il est aussi recommandé de téléphoner avant tout déplacement (horaires d'ouverture modifiés, accueil sur rendez-vous uniquement...) :

- Sports et Vie Associative : 03 90 40 30 30 - sports@illkirch.eu
vie-associative@illkirch.eu
- Urbanisme : 03 88 66 80 94
urbanisme@illkirch.eu
- Centre technique municipal : 03 88 66 80 80
- Centre socioculturel Le Phare de l'III : 03 88 66 15 83 - pharedelill@illkirch.eu
voir p...
- Centre de soins municipal : 03 90 40 60 38
- Relais des Assistants Maternels : 03 69 06 15 04 - relais.amat@illkirch.eu
- Le Grenier, lieu d'accueil parents enfants : 03 88 66 96 18 ou 06 72 93 68 63
- Espace des Aînés La Licorne : 03 88 66 80 37 - ccas@illkirch.eu

LES PARCS ET JARDINS restent fermés jusqu'à nouvel ordre, par décision préfectorale, notre région étant en zone rouge.

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COUVERTS sont fermés jusqu'au 10 juillet (par décret du 11 mai 2020).

OUVERTURE DU CIMETIÈRE



Les cimetières illkirchois sont passés aux horaires d'été, le public peut désormais venir s'y recueillir de 8h à 20h.

Cimetière central

L'arrivée de l'eau est rétablie. Par mesure de sécurité, il vous est toutefois demandé d'apporter votre arrosoir. Les toilettes sont ouvertes également.

Les regroupements de personnes sont limités à 20 personnes pour les cérémonies.

INFORMATIONS PRATIQUES DÉCONFINEMENT

RÉOUVERTURE DU MARCHÉ

La reprise du marché des mercredis et samedis (de 7h à 13h Cours de l'Illiade) a eu lieu mercredi 13 mai pour les commerçants vendant des produits alimentaires. Depuis le 23 mai, les stands de confection, produits manufacturés et divers sont installés sur le parking de l'Illiade afin de respecter la distanciation de rigueur entre les stands.



Suivant le protocole établi entre l'Etat et les collectivités territoriales sur la réouverture des marchés, les mesures suivantes ont été prises afin que les clients puissent faire leurs achats en toute sécurité : extension de l'emprise du marché, distanciation entre les stands de 6 à 8 m, limitation du nombre de stands, sens de circulation avec des points d'entrée et de sortie du marché, présence renforcée de personnel pour filtrage et contrôle des accès au marché pour réguler le nombre de clients, affichage des consignes...

La Ville a doté les commerçants du marché de casques à visière provenant de l'atelier illkirchois (Association Manipulse / Boucliers FabLab).

Pour renforcer la sécurité de l'ensemble du dispositif, des agents placiers, des policiers municipaux et des agents de sécurité sont présents en permanence sur site.

Les habitants sont invités à respecter rigoureusement les mesures de distanciation sociale et pour la santé de tous. **Le port du masque est obligatoire.**

TRANSPORTS EN COMMUN

Les trams et bus de la CTS ont repris un service proche de la normale. De nouvelles règles d'utilisation du réseau ont été définies afin d'assurer la sécurité maximale des clients comme de ses personnels.



Le civisme de tous les voyageurs est indispensable. Durant les heures de pointe (7h-9h et 16h-19h), le réseau est prioritairement réservé aux voyageurs ayant une impérieuse nécessité de se déplacer, aux personnes à mobilité réduite et à celles qui se rendent sur leur lieu de travail. Les déplacements à vélo ou à pied sont à privilégier pour les courtes distances.

Plusieurs mesures sont à respecter :

- **Port du masque obligatoire pour tous les voyageurs de plus de 11 ans**
- Distanciation physique d'un mètre (signalétique appropriée)
- Vélos interdits à bord des trams

Afin de limiter les zones de contact, l'ouverture automatique des portes par les conducteurs est mise en place. Le nettoyage est renforcé notamment au niveau des zones de contact. Les voyageurs sont invités à laisser descendre les passagers avant de monter.

A noter : La montée et la descente dans les bus s'effectuent exclusivement par les portes arrières. Les portes avant et arrière des trams sont condamnées ; les clients sont priés d'y accéder par les portes centrales.

Suite > p.6

Rappel des gestes barrières



INFORMATIONS PRATIQUES DÉCONFINEMENT (SUITE)

La vente à bord des bus de tickets « secours » reste suspendue. Les clients sont invités à acheter leurs titres auprès des points de vente CTS répertoriés sur <https://cts-strasbourg.eu/fr/Agence-en-ligne/points-de-vente/> ou à acquérir des titres de transport dématérialisés « départs immédiats » sans aucun contact par leur application mobile disponible sous Android et IOS.

DÉCHÈTERIES

En plus des déchets verts acceptés depuis la réouverture des déchèteries le 11 mai, de nouvelles catégories de déchets sont acceptées depuis le 25 mai.

Toutefois, avant de vous rendre en déchèteries, merci de prendre connaissance des modalités de fonctionnement ci-après.

Déchets acceptés : encombrants et mobilier, gros électroménager et déchets verts, pour un volume maximum autorisé de 2 m³ par semaine.



Déchets verts



Encombrants et mobilier



Gros électroménager

Tout autre déchet sera refusé, notamment : gravats, plâtre, laine de roche...

Conditions d'accès : le nombre de véhicules en simultanée sur chaque site est limité. Pour permettre la gestion de flux des usagers, les entrées seront filtrées sur la base des plaques d'immatriculation. **L'accès des véhicules au numéro de plaque impaire est autorisé aux dates impaires, l'accès des véhicules au numéro de plaque paire est autorisé aux dates paires.**

Horaires d'ouverture de la déchèterie de la Vigie : du mardi au samedi de 9h30 à 16h (dernière entrée à 15h45). Idéalement : une seule personne par véhicule. Possibilité de venir à deux personnes au maximum pour décharger. Les enfants doivent impérativement rester dans le véhicule. Les gardiens ne pourront pas aider au déchargement. Aucun matériel n'est mis à disposition (fourche, pelle, balais...). Le port du masque est obligatoire. une distanciation de 2 mètres est à respecter.

A noter : les bennes à déchets verts sont de retour dans les quartiers (voir page 8).

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Jusqu'à fin juin, les résidents de copropriétés sont invités à poursuivre leur geste de solidarité en continuant de sortir puis de rentrer les bacs bleus et jaunes des locaux poubelles.

LA POSTE

Le bureau de Poste (10 Allée François Mitterrand) assure ses missions habituelles.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi (10h-12h30 et 13h30-16h30), samedi (9h-12h)

L'Établissement Courrier d'Illkirch, 60 rue des Charmilles propose un Espace Clients dédié « Côté Pro » pour toutes les opérations d'envois de courrier ou de marchandises, et pour les achats de produits postaux (enveloppes, colis prêts-à-poster ou suivis, timbres...).

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h15 à 16h30.

La Poste continue à porter une attention particulière aux personnes isolées et fragiles. Pour limiter leurs déplacements, elle propose désormais de collecter à leur domicile leur courrier à envoyer (service gratuit). Si le client ne dispose pas de timbres pour affranchir son courrier, il peut également imprimer son timbre ou payer l'affranchissement directement au facteur par chèque ou en espèces avec l'appoint.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Particuliers, ne vous déplacez pas ! Vous pouvez effectuer l'essentiel de vos démarches et poser toutes vos questions dans votre espace particulier : <https://cfspart.impots.gouv.fr>

Pour contacter les services :

- **la messagerie sécurisée** de votre espace particulier ou le courriel
- **le téléphone** en appelant votre service des impôts ou bien le **0809 401 401** (service gratuit + prix appel).

Contact : 12 rue du Rhône à Strasbourg

Tél. **03 90 40 65 00**

ASSURANCE MALADIE

Dans le cadre du déconfinement, les points d'accueil de la CPAM du Bas-Rhin restent momentanément fermés. Les services de la CPAM du Bas-Rhin restent mobilisés pour assurer la continuité des versements, que ce soit la prise en charge des soins ou des indemnités journalières.

Pour les démarches personnelles, les services en ligne de l'Assurance Maladie restent à privilégier. Le **compte ameli** permet notamment de :

- Consulter les remboursements
- Télécharger une attestation de droits ou de paiement d'indemnités journalières
- Faire une demande de complémentaire santé solidaire
- Déclarer la perte ou le vol d'une carte Vitale

Compte tenu d'un nombre croissant d'appels vers la plateforme téléphonique (3646), les temps d'attente pour être mis en relation avec un conseiller peuvent être rallongés. Merci de réserver l'utilisation de ce service pour les cas les plus urgents. Pour toute question d'ordre général, il est également possible de consulter le forum ameli.

Les courriers peuvent être déposés dans les boîtes aux lettres des sites de Strasbourg, Haguenau et Sélestat. Pour tous envois postaux, une seule adresse postale :

Biosynex crée une centaine d'emplois

Biosynex relocalise une partie de sa production de tests sérologiques à Illkirch-Graffenstaden.



Pour répondre à une demande très importante, la société Biosynex a décidé d'assembler une partie de ses tests sérologiques pour dépister le Covid-19 sur notre commune. Elle a débuté le recrutement d'une centaine de salariés. Un second site de production doit démarrer à Lyon.

Dans un premier temps, l'assemblage sera réalisé manuellement, puis de façon plus automatisée d'ici à la fin de l'été. Un automate de fabrication peut, à lui seul, produire un million de tests par mois. Biosynex espère ainsi pouvoir produire à terme près de 5 millions de tests par mois. La Chine continuera malgré tout à fournir la matière première (la production des anticorps, qui est le cœur du système).

Les tests de Biosynex ont récemment obtenu l'homologation du Centre National de Référence (CNR) et intégré la liste des tests jugés fiables par le Ministère de la Santé. Ils sont déjà utilisés, notamment par les virologues du CHU de Strasbourg et permettent de déterminer si on a été en contact avec le Covid-19. Ils sont un complément des tests par écouvillon nasal qui permettent, eux, de déterminer la circulation active du virus.



S.A.

Tests de dépistage du COVID-19

Les trois laboratoires d'Illkirch-Graffenstaden mettent en place des dispositifs spécifiques depuis le 11 mai pour effectuer en toute sécurité les tests de dépistage du COVID-19.

Deux types de tests existent : **les tests PCR**, réalisés à partir de prélèvements nasopharyngés, se font **sur ordonnance** (pour être remboursés) pour les personnes qui présentent des symptômes. Ils sont à faire dans les premiers jours (5 à 7j max) suivant les premiers symptômes. Ils seront pris en charge à 100% par la sécurité sociale à partir du 11 mai. **Les tests sérologiques**, réalisés par prise de sang, permettent de chercher la présence d'anticorps, donc de savoir si la personne a été en contact avec le virus. Ils se font sans ordonnance et ne sont pas remboursés.

Il est donc conseillé aux patients de consulter leur médecin, puis de prendre rendez-vous auprès d'un laboratoire.

Les laboratoires de l'III et des Vignes, appartenant au même groupe Biogroup, effectueront ces tests dans des chalets spécifiquement installés et mis à disposition par la Ville. Les patients « Covid » seront ainsi pris en charge à part du reste de la patientèle.

L'un est implanté au 170 route de de Lyon, sur le parking du laboratoire de l'III ; l'autre se situe à proximité du Forum de l'III, à l'angle du 154 route de Lyon et de la ligne de tram.

Le laboratoire d'Illkirch réalise ses tests sous forme de drive sur le parking (places réservées) à l'arrière du laboratoire, au 115 route de Lyon.

Pour les trois laboratoires, il faut prendre rendez-vous.



Contacts :

- **Laboratoire des Vignes**, 154a route de Lyon, ouvert en continu du lundi au vendredi (7h-18h45) et le samedi (7h-12h) : 03.88.67.45.48, envoi des documents (fiche de renseignements, ordonnance...) par fax au 03.88.67.92.15, ou par mail labo.desvignes@biogroup.fr
- **Laboratoire de l'III**, 170 route de Lyon, ouvert du lundi au vendredi (7h-12h/14h-18h30) et le samedi (7h-12h) : 03.88.67.23.10, envoi des documents (fiche de renseignements, ordonnance...) par fax au 03.88.67.13.04, ou par mail labo.ill@biogroup-lcd.fr
- **Laboratoire d'Illkirch**, 115 route de Lyon, ouvert en continu du lundi au vendredi (7h15-18h30) et le samedi (7h15-12h) : 03.88.66.84.50, envoi des documents (fiche de renseignements, ordonnance...) par mail : laboratoire-illkirch@bio67.fr

S.A.

Des conseils pour tailler les arbustes

Vous possédez un jardin ?

Les jardiniers du service des espaces verts profitent de ce numéro d'Infograff pour vous délivrer quelques conseils concernant la taille de vos arbustes, arbres ou plantes.



Bien souvent, nous taillons spontanément les plantes dans notre jardin. Avant de passer à l'acte, il est conseillé à chaque jardinier d'adapter sa taille selon le type de plantes présentes dans son jardin et la destination souhaitée.

TROUVER LE CRITÈRE DOMINANT DE VOTRE PLANTATION

Les raisons poussant à planter un végétal à un endroit précis peuvent être multiples : esthétiques (floraison, feuillage, forme, parfum...), pratiques (brise-vue, ombrage, anti-bruit, anti-poussière...), alimentaires (fleurs ou fruits comestibles...), ou encore éthiques (plante servant de puits de carbone, jardins soucieux de la protection des oiseaux...). Mais il existe toujours un critère dominant qui va conditionner les actions à venir sur cette plante.

Si l'objectif principal est de se protéger d'une vue plongeante sur la route, l'épaisseur et la densité de l'arbuste (obtenu en taillant 2 à 4 fois par an) vont être privilégiées à la floraison. Par exemple, si le critère « brise-vue » prime, un laurier cerise (*prunus laurocerasus*), massivement utilisé comme haie, devra être taillé régulièrement (souvent « au carré »), et ses fleurs également. A l'inverse, si vous privilégiez l'esthétique, le même laurier va être laissé en port libre, ce qui induira une floraison abondante, extrêmement agréable

et odorante. La taille se fera alors au sécateur une fois par an pour que son gabarit reste dans un volume acceptable.

Attention ! Taillez au bon moment pour ne pas hypothéquer la future floraison. Un arbuste à floraison précoce (comme le forsythia) doit être taillé juste après la floraison, sinon il ne fleurira plus très abondamment l'année suivante.

UNE TAILLE ADAPTÉE AUX CONDITIONS CLIMATIQUES

En plus de vos critères personnels, gardez à l'esprit que les plantes doivent être adaptées au climat. Dans le Nord-Est de la France, un climat semi-continentale (à tendance océanique) régit notre environnement. Il faut donc adapter la taille selon la résistance des plantes à la rigueur des hivers et/ou aux gelées tardives.

Par exemple, une lavande (*lavandula angustifolia*) ou un hortensia (*hydrangea macrophylla*) craignent les hivers très rigoureux et les gelées tardives des mois d'avril-mai. Il faut laisser les tiges et fleurs fanées qui protègent le pied et le collet de la plante. Idéalement, ils ne devraient être taillés (enlèvement du bois mort et des fleurs fanées) qu'à la mi-mai. **Attention ! Pratiquez une taille délicate pour ne pas abîmer les jeunes bourgeons** (à fleurs et à feuilles).

F.S. / S.A.



BENNES À DÉCHETS VERTS

Depuis fin mai, les bennes à déchets verts sont **posées le lundi matin et retirées le mardi midi**. Rappelons que l'objectif de la collecte est la valorisation en compost des déchets verts. Lorsque la présence d'autres déchets ou de sacs nylon est constatée au centre de valorisation, les bennes sont refusées et leur contenu doit être incinéré.

Pensez à retirer systématiquement les sacs plastique avant de jeter vos végétaux dans la benne.

Rue du Lieutenant Homps

Du mardi 2 juin au matin au mercredi 3 à midi
Du lundi 13 juillet au matin au mercredi 15 à midi

Parking Schweitzer et rue Charles Michel

Du lundi 8 juin au matin au mardi 9 à midi

Parking rue Krafft

Du lundi 15 juin au matin au mardi 16 à midi

Angle rues de Bourgogne/Lorraine et place de Colmar

Du lundi 22 juin au matin au mardi 23 à midi

Cimetière central, le long de la rue Gounod

Du lundi 29 juin au matin au mardi 30 à midi

Rue des Bonnes Gens

Du lundi 6 juillet au matin au mardi 7 à midi

FLEURISSEMENT

Un printemps tout en couleurs !

Cette année, le printemps a été particulièrement ensoleillé. Les hautes températures ont accéléré la pousse des plants et semis de la serre à fleurs. Aussi la mise en place du fleurissement a un peu d'avance sur le calendrier habituel. Nous vous invitons à un retour en images sur la préparation du fleurissement de printemps 2020.



La serre à fleurs municipale abrite de véritables trésors, c'est ici que grandissent les futurs atours de la ville. L'utilisation de produits phytosanitaires y est proscrite.



60 000 plants floraux, une centaine de jardinières... Le travail ne manque pas : semis, arrosage, bouturage, repiquage...



C'est à la pépinière que sont plantés les arbres et arbustes d'essences autochtones en attendant de venir orner les parcs, cours d'écoles et espaces verts de la ville. On y récolte des graines, des baies, des noyaux...

pour les semer et en prendre soin jusqu'à obtention d'un scion. Ce scion va être formé selon les besoins (plants autochtones pour les espaces naturels à reboiser, plants montés en tige et / ou greffés pour l'espace urbain). En cas d'échec de ces semis, des pépinières locales fournissent la Ville en jeunes plants autochtones.

La pépinière contribue à la conservation du patrimoine génétique local et à la préservation de la diversité botanique (choix important des pieds mères) et permet de sauver des végétaux oubliés ou peu rentables pour la grande distribution (peupliers blancs, peupliers noirs, nerpruns purgatifs...).



La pose des jardinières a commencé la semaine du 11 mai. La ville redevient coquette. La majeure partie des suspensions et des jardinières est équipée d'un système d'arrosage automatique programmé.



Les abords de l'hôtel de ville sont un site choyé par les agents des espaces verts. Les décorations florales y sont changées en fonction des saisons.



Les massifs de rosiers, d'arbustes et de vivaces maintiennent un fleurissement constant toute l'année. Au printemps et en été, les bacs à fleurs, en constante diminution au profit des massifs au sol, reprennent de belles couleurs pour contribuer à l'embellissement du cadre de vie.

A.M.



Reprise des cours et ouverture des structures petite enfance

La situation sanitaire du pays, liée au Covid-19, a entraîné la fermeture des écoles, collèges et lycées de la ville depuis le 16 mars 2020. La continuité pédagogique mise en place a permis de maintenir un contact régulier entre les professeurs et la très grande majorité des élèves.

Conformément aux dispositions gouvernementales, la Ville, en lien avec l'Éducation Nationale et les associations de parents d'élèves, a décidé de procéder à la réouverture progressive des écoles élémentaires à compter du 14 mai. Afin d'accueillir les écoliers dans le respect du protocole sanitaire, notamment la mise en œuvre des gestes barrières, la Ville a fait le choix de fixer le nombre d'élèves accueillis par classe à 10 maximum.

UNE REPRISE PROGRESSIVE DES COURS...



Les élèves de CM2 ont été accueillis jeudi 14 mai dans les différentes écoles élémentaires de la ville et ont fait leur rentrée sous le signe de la prudence et de la sécurité. La Ville s'est pleinement mobilisée ces dernières semaines en concertation avec les équipes pédagogiques et les associations de parents d'élèves pour réussir cette reprise.

En plus du nettoyage approfondi, les locaux ont été aménagés selon les protocoles d'accueil élaborés avec les directeurs d'école et les services académiques de l'Éducation Nationale.

Tous les écoliers (sur site ou restés chez eux), les enseignants et le personnel de la Ville ont été équipés de masques réalisés par les 600 bénévoles de l'opération « A vos masques ». Bien que le port du masque pour les enfants soit interdit en maternelle et non recommandé en élémentaire, il est obligatoire dans certains cas, comme les rendez-vous médicaux.

85 écoliers sur les 260 concernés par la reprise des classes de CM2 ont repris le chemin de l'école le 14 mai ; les autres élèves poursuivent quant à eux l'enseignement à distance. Il est prévu que les écoles accueillent des classes d'autres niveaux au cours du mois de juin en fonction de l'évolution de la situation sanitaire (non communiquée à l'heure où nous imprimons ce numéro d'Infograff).

L'accueil périscolaire s'est limité sur ces deux semaines d'observation à l'accueil méridien – aucun accueil n'a été proposé le matin, le soir et le mercredi. Pour le mois de juin, une réouverture progressive des accueils périscolaires est à l'étude.

... ET D'ACCUEIL DES TOUT-PETITS

Les établissements d'accueil du jeune enfant (multi-accueil, crèche collective, crèche parentale, micro-crèches) ont également repris leurs activités depuis le



11 mai, par groupe maximal de dix enfants, sans temps de regroupement au cours de la journée.

Les crèches familiales et les assistantes maternelles continuent leur activité comme

auparavant, avec le maintien de la possibilité d'accueillir jusqu'à six bambins selon les modalités fixées par le Gouvernement.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents Le Grenier fonctionne uniquement sur rendez-vous et après réservation préalable au 03 88 66 96 18 ou 06 72 93 68 63. Le port de masque pour les adultes est obligatoire.

Le Relais des Assistantes Maternelles maintient son écoute auprès des familles et des assistantes maternelles. Il est possible de prendre rendez-vous pour un accompagnement personnalisé ou une question relative à un contrat. Une permanence téléphonique est assurée par la responsable : 03 69 06 15 04

Un masque provenant de l'atelier de fabrication des bénévoles de la Ville a été envoyé à tous les professionnels de la petite enfance.

L'ACCUEIL D'URGENCE SE POURSUIT



L'accueil d'urgence pour les enfants des personnels soignants et/ou prioritaires, mis en place au sein du groupe scolaire des Vergers lors du confinement, se situe depuis le mi-mai à la Vill'A. L'équipe de la Vill'A, les enseignants et le personnel de

la Ville se sont concertés pour organiser ce nouvel accueil. Un autre groupe s'est ouvert fin mai au sein du collège Nelson Mandela.

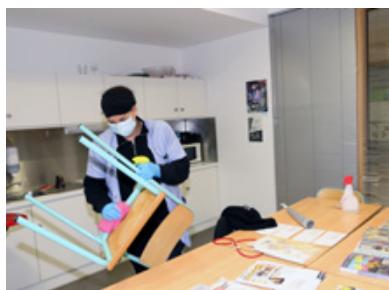
À la Vill'A, trois groupes sont répartis dans des salles bénéficiant chacune de sanitaires et d'un accès différent vers l'extérieur (terrasse, rez-de-jardin).

Les agents du service périscolaire sont aux côtés de l'Education nationale pour accueillir tout au long de la journée les enfants. Du matériel pédagogique supplémentaire a été apporté par la Ville afin de permettre un accueil dans de bonnes conditions.

Le protocole sanitaire de l'Education Nationale est suivi par la société de nettoyage qui intervient quotidiennement. L'accueil d'urgence fonctionne du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15.

Renseignements : Nathalie Nonnenmacher au 06 45 37 29 98 ou accueil.urgence.illkirch@gmail.com

EN COULISSE : LE GRAND NETTOYAGE DE LA REPRISE



Près de 30 agents d'entretien ont été mobilisés pour assurer les travaux de nettoyage dans les 14 sites scolaires. La semaine du 27 avril, un nettoyage approfondi a été effectué dans les locaux (toutes surfaces confondues : sols, poignées de portes et de

fenêtres, et mobiliers – chaises, tables, bureaux) avec des produits nettoyants et désinfectants. La semaine du 4 mai, les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) et responsables périscolaires se sont aussi occupés du nettoyage du matériel pédagogique (jeux et jouets) et des parcours de motricité.



Les structures d'accueil de la petite enfance ont également fait l'objet d'un nettoyage approfondi par leurs employés.

LES COLLÈGES

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, une ouverture progressive des collèges est prévue à partir du 2 juin dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Depuis lundi 18 mai, le collège Nelson Mandela accueille les jeunes des personnels soignants et prioritaires. L'équipe est renforcée par des jeunes des Cadets de la Prévention (Association Le Migou) et des membres du CRIG (Club de Rugby d'Illkirch-Graffenstaden), tous bénévoles.

LES LYCÉES

Les lycées sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Dossier réalisé par A.M./S.A.



RAPPEL : inscriptions été et rentrée 2020

Si vous avez un besoin d'accueils périscolaires, de restauration scolaire ou de Centre de Loisirs pour cet été et/ou à la rentrée, pensez à effectuer vos démarches **avant le 19 juin**. En raison du contexte sanitaire actuel, nous priorisons les inscriptions en ligne par les familles.

Jusqu'au 19 juin 2020 :

- sur le portail Pass'III depuis le site internet de la Ville : www.illkirch.eu
- par courriel en remplissant le dossier en ligne sur le portail Pass'III via le site internet de la Ville et en nous renvoyant les documents accompagnés des pièces justificatives à l'adresse suivante : guichet-unique@illkirch.eu

À partir du 1^{er} juin et uniquement pour les familles ne disposant pas d'accès numérique, des rendez-vous seront possibles pour une inscription auprès du guichet unique Pass'III, à l'hôtel de ville.
Contact : 03 88 66 80 70

Pièces à fournir pour une réinscription

- l'avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018 (si vous pensez bénéficier de réduction)
- le carnet de santé de l'enfant afin de pouvoir remplir la fiche santé

Pour une première inscription, les démarches administratives peuvent être effectuées sur le portail Pass'III ou par courriel. Les parents seront invités à récupérer leur carte Pass'III auprès du guichet unique, sur rendez-vous préalable uniquement, afin que le versement initial soit réalisé.

Pour toutes les inscriptions qui parviendront au service après le 14 août 2020, un délai de 15 jours sera appliqué avant de pouvoir bénéficier de l'accueil souhaité.



LA SOLIDARITÉ À T

LES ÉLANS DE SOLIDARITÉ DU DÉBUT DE LA CRISE SE SONT POURSUIVIS AU MOIS DE MAI.
VOICI QUELQUES EXEMPLES PERMETTANT D'ILLUSTRE LA DIVERSITÉ DE L'ENTRAIDE QUI A VU LE
JOUR DANS NOTRE VILLE. UN GRAND MERCI À TOUTES ET TOUS !

La belle aventure humaine d'« À vos masques » : pari tenu !



Sur proposition d'un projet citoyen participatif, la Ville a organisé une production locale de masques alternatifs afin de pouvoir protéger tous les Illkirchois lors de la fin du confinement.

Plus de 600 volontaires se sont mobilisés à leur domicile ou dans l'atelier aménagé au complexe sportif Lixenbuhl où chaque jour, ils se sont relayés, nombreux, pour assurer une cadence de production soutenue et atteindre leur objectif : réussir à équiper les 27 000 habitants de la commune en un temps record. L'association « Famille d'Illkirch » a largement contribué à la gestion de ces bénévoles. Au terme de cette aventure humaine exceptionnelle, plus de 32 500 masques ont été confectionnés, permettant à la Ville non seulement de doter les habitants d'un masque en plus de celui de l'Eurométropole, mais aussi les commerçants, les professionnels des structures de la Petite Enfance, les agents de la Police Municipale et Nationale, les bénéficiaires et le personnel de l'épicerie sociale PASSAGE, le Foyer Marie-Madeleine, les Sapeurs-Pompiers Volontaires et Professionnels, les membres de l'association le Migou (cadets de la Prévention). Un modèle « enfant » a également été envoyé à chaque élève des écoles élémentaires et maternelles de la ville. Le troisième masque fourni par le Conseil Départemental fera l'objet d'un envoi postal d'ici début juin.

La distribution de paniers solidaires



action solidaire. Pour limiter l'affluence, ces paniers ont été livrés à domicile.

Depuis le 30 avril, 26 familles dont le quotient familial le justifie, bénéficient d'un panier de fruits et légumes qu'elles viennent retirer à l'hôtel de ville sur rendez-vous. L'opération se poursuit après le déconfinement jusqu'à une éventuelle réouverture de la restauration scolaire.

Au-delà de l'aide apportée aux personnes vulnérables, ces actions ont permis à la Ville de soutenir les maraîchers présents toute l'année au marché.



Trois associations illkirchoises récompensées

Le Fonds ACEF* pour la Solidarité permet d'aider les associations alsaciennes, lorraines et champenoises dans cette période de crise sanitaire inédite. Une enveloppe exceptionnelle exclusivement réservée aux actions menées contre le Coronavirus a été dégagée sur la période allant du 1^{er} février jusqu'au 31 mai 2020.

Manipulse, la Croix-Rouge, l'Association d'Aide aux Anciens 3A sont les trois associations d'Illkirch-Graffenstaden qui ont été lauréates grâce aux initiatives qu'elles ont réalisées et développées dans le cadre de leurs interventions auprès des EHPAD du Bas-Rhin, des personnes âgées ou souffrantes en relevant les grands défis qui se sont dressés devant elles.

D'autres associations ont joué un rôle déterminant dans l'élan de solidarité sans oublier bien sûr les nombreuses et nombreux bénévoles qui se sont associés à elles.

* Association pour le Crédit et l'Épargne des Fonctionnaires

RAVERS LA VILLE...

Coup de chapeau au collectif Boucliers FabLab et à l'association Manipulse



Un groupe de travail s'est constitué pour développer des « boucliers de protection » pour les professionnels de santé à cours de matériel exposés au Covid-19. Autres bénéficiaires : les EHPAD et structures accueillant des personnes en situation de handicap. La Ville

a également bénéficié de casques pour équiper les commerçants du marché et certains agents recevant du public. Autour des bénévoles aux compétences diverses du collectif **Boucliers FabLab**, de généreux donateurs se sont fédérés et œuvrent gratuitement dans leur domaine de compétence respectif : une société allemande (Emil-Buehler) découpe et perce les visières, la Poste effectue les livraisons, la société Triumph fournit les élastiques, le lycée Le Corbusier met des imprimantes 3D à disposition, la société Rhin Emballage offre les cartons pour les expéditions des 3 000 boucliers déjà produits.

Certaines sociétés sont fortement impliquées dans le projet (SNCF, SOCOMEC) ; le collectif fait appel à la générosité de tous pour financer l'achat des matières premières.

contact@boucliersfablab.org

www.boucliersfablab.org

Cagnotte : <https://www.leetchi.com/covid-19-boucliers-fablab3d>

L'AMI sur tous les fronts !

Les membres de l'Association des Musulmans d'Illkirch (AMI) ont multiplié les actions de solidarité depuis le début du confinement.



Sollicités par Farid Maniani, président de l'Association Manipulse, ils ont pris part à l'atelier de confection et de montage de casques à visière dans le cadre des

opérations du collectif Boucliers Fablab (voir ci-contre).

Ils ont distribué une centaine de colis de denrées alimentaires aux étudiants isolés ainsi qu'aux personnes dans le besoin du quartier Libermann et de la ville. L'objectif était de subvenir à leurs besoins en cette période de confinement.

Des repas chauds ont été offerts le soir aux réfugiés sans domicile fixe confinés dans des hôtels de la région. « Nous avons ainsi distribué plus de 550 repas grâce à la générosité des habitants et la mobilisation des membres de l'AMI » précise Sofiane Bouti, président de l'association.

Les opérations de distribution de paniers alimentaires et de repas chaud se sont déroulées durant toute la période du Ramadan du 23 avril au 23 mai.

Une belle passe solidaire au CRIG !

Fin avril, des joueurs et des dirigeants du CRIG* (seniors masculins, féminines, juniors) sont allés récolter des poireaux (500 kg) et des pommes de terre (1 500 kg) dans l'exploitation d'Alfred Anstett, maraîcher à Reitwiller. L'entreprise était en surproduction et la récolte devait se faire afin de libérer les champs pour d'autres semences. Monsieur Anstett et les joueurs du club ont décidé de réagir et de s'organiser : la perspective de toute cette nourriture gâchée, surtout en cette période de crise, étant insupportable.

Aussi, le club a lancé un appel à bénévoles. Plus d'une cinquantaine ont répondu. En trois demi-journées, par équipe de six personnes maximum et avec des laissez-passer de la Préfecture, les rugbymen ont pu livrer le Secours Populaire, la section illkirchoise de la Croix-Rouge, les Compagnons de l'Espoir à Schiltigheim afin que la récolte soit redistribuée dans la journée.

Prendre et donner c'est la base du rugby : le club l'a simplement appliquée différemment dans des circonstances exceptionnelles ! Dans le même esprit, beaucoup de ses membres ont participé à la confection des masques en tissu à l'atelier des bénévoles illkirchois et certains ont pris part à leur distribution.

* Club Rugby Illkirch-Graffenstaden



Bientôt la prochaine saison de l'Illiade !

Il faudra encore un peu de patience pour découvrir l'ensemble de la prochaine saison de l'Illiade qui vous sera dévoilée début juillet. En attendant, voici déjà quelques éléments pour vous mettre sur la piste.

SPECTACLES REPORTÉS

Suite aux annonces gouvernementales pour faire face à la crise du Covid-19, l'Illiade a dû annuler ses spectacles jusqu'à la fin juin mais douze spectacles ont pu être reportés à la prochaine saison.



Quarteto Gardel



Vérino

LES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

Chaque année, l'Illiade propose un ensemble de rendez-vous incontournables comme l'ouverture de saison qui vous permettra de fêter la reprise des spectacles lors d'un **après-midi festif et convivial le dimanche 27 septembre**.

Les premiers samedis du mois feront place aux rires avec les fameuses pièces de boulevard. Les grands et les petits pourront rire encore avec les sessions d'improvisation d'Inédit Théâtre à la Vill'A. L'impro sera encore au rendez-vous avec Antonia de



Rendinger qui proposera cette saison ses Impro VIP à l'Illiade. Côté Cours, les jeudis découverte vous permettront d'apprécier le travail des groupes et des compagnies locales. Enfin, pour ceux avides de

comprendre le monde, Connaissances du Monde vous embarquera vers de merveilleuses destinations.

Voici donc une saison ouverte à tous les goûts, à toutes les émotions ! La diversité de sa programmation fait depuis toujours

la renommée de l'Illiade. La saison 2020/2021 garde cette ligne avec des spectacles de tous horizons. Cirque, musique, théâtre, humour, danse, spectacles visuels et/ou musicaux ne manqueront pas. Les têtes d'affiches seront aussi de la partie, mais il faudra être encore un peu patient avant de découvrir leurs noms...

LES ÉVÉNEMENTS

Deux événements festifs marqueront la saison 2020/2021 de l'Illiade. En plus du Printemps des Bretelles, qui se déroulera du 19 au 28 mars, nous vous proposons pour la première fois



Festival Kréyol

le Festival Kréyol en novembre. Organisé avec la compagnie Difé Kako, vous pourrez y découvrir la danse mais également la musique créole, un rendez-vous gorgé de soleil qui se déroulera à l'Illiade et dans d'autres lieux.

CAP VERS LES FAMILLES

L'équipe de l'Illiade a toujours eu à cœur de mettre la famille au centre de ses propositions. L'abonnement Famille accessible à partir de trois spectacles sera toujours de la partie. Avec cette année une nouveauté : des dimanches consacrés aux sorties en famille associant au spectacle un après-spectacle durant lequel les enfants pourront exprimer leurs émotions via un atelier créatif animé par un professeur d'arts visuels de la Vill'A. Comme la saison dernière, cet abonnement comprendra également les spectacles proposés à la Maison des Arts de Lingolsheim.

L.P.

La programmation est susceptible de faire l'objet de modifications.

CONTACTS : Tél. 03 88 65 31 06
accueil@illiade.com - www.illiade.com

RAPPEL

Animations d'été

Les animations d'été sont suspendues jusqu'au 15 juillet 2020.

Les rendez-vous habituels organisés par la Ville, l'Illiade, l'APAVIG et les associations n'auront pas lieu : la Fête de la Musique, la braderie des commerçants, les Fêtes de l'III des 3 et 4 juillet, le marché aux puces, Nomad'Arts, le bal populaire du 13 juillet... Les activités, spectacles de l'Illiade et cours ou stages à la Vill'A reprendront au mois de septembre.

En raison des évolutions possibles de la situation sanitaire, nous communiquerons pour la suite des événements dans le prochain numéro d'Infograff.

INFOS JEUNES

Service Insertion Jeunesse : gardons le contact autrement

Nous sommes déconfinés mais le retour à la normale n'est pas pour tout de suite... alors le service insertion jeunesse s'adapte pour être toujours là pour vous !

Vous avez une question sur votre vie quotidienne ? Des projets ? Des doutes ? Vous recherchez une information mais ne savez pas où la trouver ? Vous avez besoin d'échanger, de conseils, de soutien ? Grâce aux outils numériques, le service insertion jeunesse est disponible quotidiennement par téléphone, mail, Messenger, Whatsapp, Zoom. Si vous n'êtes vraiment pas à l'aise avec ces moyens de communication : pas de panique ! Céline et Annelise pourront vous proposer des rendez-vous en face à face à l'hôtel de ville. Mais attention, notamment pour les habitués du service, elles ne seront pas présentes tous les jours, c'est donc l'occasion de tester de nouveaux moyens de communication !

Contact : 03 88 66 80 18 – 06 99 07 64 18

Courriel : insertion.jeunesse@illkirch.eu

Facebook : Service Insertion-Jeunesse ou Sij Céline-Annelise

La Mission Locale pour l'Emploi

La Mission Locale Pour l'Emploi ouvre ses portes le 2 juin en mettant en place les mesures nécessaires pour assurer votre sécurité et votre santé ainsi que celles de ses équipes : informations et conseils sur l'emploi et la formation, évaluation d'un projet professionnel, réalisation de CV, diffusion d'offres d'emploi, aide à la mobilité, soutien psychologique,...

Contact : 06 15 49 25 61 – **Courriel :** contact@mlpe.eu

www.mlpe.eu - **Facebook** @missionlocalepourlemploi

Le Centre d'Information et d'Orientation

Le CIO est joignable par mail (cio.illkirch@ac-strasbourg.fr) pour répondre à vos questions et vous proposer des rendez-vous à distance. Le CIO assure une permanence téléphonique tous les matins du lundi



au vendredi, de 9h à 13h : une écoute, des réponses immédiates à vos questions et des propositions de rendez-vous à distance pour des entretiens plus approfondis. Les rendez-vous reprennent progressivement à partir du mois de juin.

Contact : 03 88 67 08 39

www.facebook.com/leCIOdillkirch/

Le Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes

Conflits familiaux, mal être... le PAE reste à l'écoute pour toutes les difficultés.

Contacts :

Amandine Lallemand Tél. 07 82 82 59 83

courriel : a.lallemand@alt-67.org

Claire Bastide-Buononato Tél : 07 83 17 78 12

courriel : c.bastide@alt-67.org

Des rendez-vous peuvent être pris au CSC Le Phare de l'III les vendredis de 9h à 12h en appelant le 07 83 17 78 12.

Pôle Emploi

En tant que demandeur d'emploi, vous pourrez consulter les services conçus pour vous aider dans vos démarches de recherche d'emploi ou de formation via <https://messervices.pole-emploi.fr/catalogue-services>

Contact : 3949

INFOS SENIORS

Restez prudents !



Les personnes de plus de 65 ans étant les plus à risque de contracter des formes graves du coronavirus sont invitées à rester prudentes quant à leurs sorties en cette période de déconfinement. Il est conseillé de porter un masque en présence de visiteurs ou de consultations médicales. Dans les Ehpad, les visites sont possibles mais elles doivent être organisées avec la plus grande prudence, en respectant la distanciation physique.

Les bénévoles de l'**Association d'Aide aux Anciens (les 3 A)** continuent à assurer des livraisons de courses, et à emmener les aînés pour un rendez-vous médical ou chez le coiffeur. **Pour faire votre demande**, contactez les 3 A au **03 88 67 44 11** ou par courriel : aideauxanciens@wanadoo.fr

L'espace des aînés La Licorne reste fermé jusqu'en septembre. Les personnes âgées ou rencontrant des difficultés peuvent contacter le Centre Communal d'Action Sociale, qui œuvre en lien avec les associations caritatives et locales (3A, Croix-Rouge), les paroisses, l'épicerie sociale.

Renseignements : 03 88 66 80 37 - ccas@illkirch.eu

S.A.



Gardons le contact !

Nouvelles modalités d'accueil

Depuis le 11 mai, l'équipe du Phare de l'III a repris partiellement ses activités en privilégiant l'accueil individuel et sur rendez-vous (le port du masque est obligatoire). Les personnes accueillies voudront bien porter un masque (adultes et adolescents).



Toutes les activités associatives et sportives ainsi que les locations de salle sont annulées jusqu'en septembre. Afin d'assurer la sécurité de tous et de limiter le nombre de personnes, les portes du centre resteront fermées hors rendez-vous.

Vous avez besoin de photocopies, d'une aide administrative, de vous connecter à un PC, de procéder à un remboursement d'une activité, d'une aide pour un emploi ou toute autre question ? Contacter l'accueil par téléphone ou courriel pour obtenir un rendez-vous.

La reprise partielle s'articule autour :

- de l'accompagnement à la scolarité (élémentaire et collège)
- d'ateliers pour échanger sur la parentalité
- d'ateliers Français Langue Etrangère

En journée, les animateurs iront à la rencontre des habitants du quartier.

Pour tous renseignements sur les modalités de participation à ces ateliers, contactez-nous.

Le programme des animations de l'été, adapté à cette situation de crise sanitaire, sera disponible au mois de juin.

Toujours à votre écoute !

Si le quotidien et les activités du Phare de l'III sont bousculés et s'adaptent au fil de l'eau à la situation, cette crise sanitaire nous invite à réfléchir, à innover et à faire autrement, à proposer de nouvelles actions solidaires pour maintenir le lien et le vivre ensemble.



La lutte contre la fracture numérique est un challenge à relever collectivement, pour les plus jeunes tout comme les plus âgés. Dès aujourd'hui, le Phare de l'III à travers son espace multimédia travaille pour aider et accompagner les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne maîtrisent pas les démarches dématérialisées, les outils mis en place par l'éducation nationale etc.

Dans ses valeurs le centre est attaché au faire ensemble. Alors, si vous souhaitez vous engager dans un projet, soumettre une activité ou une proposition pour faire autrement, vous engager bénévolement et construire avec nous, n'hésitez pas à nous contacter ! Le Phare de l'III est un lieu ouvert à tous et pour tous.

Contact : Tél. : 03 88 66 15 83

pharedelill@illkirch.eu - www.pharedelill.org

Facebook : Centre socioculturel Le Phare de l'III

APPEL À BÉNÉVOLES !

Le Phare de l'III est à la recherche de bénévoles susceptibles d'animer des ateliers d'informatique individuels et personnalisés pour la rentrée. Une bonne connaissance en informatique est recommandée.

Contact : Chris Untrau, responsable multimédia
Tél. 03 88 66 15 83

Le sport en accès libre

Envie de bouger, de marcher, de courir ? La Ville vous rappelle que de nombreux endroits sont propices à la pratique d'activités sportives à Illkirch-Graffenstaden. Maintenant que l'interdiction de vous éloigner de plus d'un kilomètre de votre domicile n'est plus en vigueur, faites-vous plaisir !

Les berges du canal et les sentiers de la forêt classée réserve naturelle sont des lieux de promenade très prisés des marcheurs, des joggeurs ou des cyclistes.

Depuis 2016, deux parcours Vitaboucle de 8 et 8,3 km, (l'un au nord de la ville, l'autre au sud) peuvent être parcourus à pied, en marchant ou en courant. Le dispositif Vitaboucle permet d'emprunter des zones urbaines mais aussi des endroits calmes, agréables et verdoyants. Soucieuse de permettre l'accès à toutes et à tous, la boucle 9 est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour le moment, les équipements permettant la pratique d'exercices physiques qui jalonnent les parcours sont encore interdits.





MICHEL

POMPES FUNÈBRES

2 ADRESSES POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR

7 cours de l'Illiade ☉ **5 Sous-les-Platanes**

☎ **03 88 66 18 99**

67400 Illkirch-Graffenstaden



www.pompes-funebres-michel-67.com

NOUVELLE ADRESSE

Depuis 4 générations à vos côtés

- ☛ Avec nos contrats obsèques, pour préparer à l'avance vos funérailles, comme vous le souhaitez.
- ☛ Nous respectons les dernières volontés de votre proche disparu.
- ☛ Nous vous offrons un diagnostic personnalisé, afin de vous accompagner dans vos démarches après les obsèques.

N° ORIAS 11064511 - Habilitation Préfectorale n° 156781



TOURISME ●

POIDS-LOURDS ●

AGRICOLE ●

GÉNIE-CIVIL ●

MANUTENTION ●

VENTE & MONTAGE

● **PNEUS METZGER**

121 rue du Général Leclerc - 67540 OSTWALD

Tél. : 03 88 30 22 72 - Fax : 03 88 30 22 55

www.pneus-metzger.fr - infos@pneusmetzger.fr




AQUILUS
PISCINES / SPAS

Tom Pousse
PAYSAGE

PAYSAGE, PISCINE & BIEN-ÊTRE



PISCINES | SPAS | ROBOTS | ACCESSOIRES

14, route du Cor de Chasse - 67400 ILLKIRCH

03 88 65 91 77 - contact@tompoussepaysage.fr

www.strasbourg.aquilus.fr

ASSOCIATION LE MIGOU

Les cadets de la prévention recrutent !

En 2017, l'association le Migou a créé les cadets de la Prévention en partenariat avec le collège Nelson Mandela.



Il s'agit de collégiens en classe de 4^{ème} et de 3^{ème} qui s'engagent à suivre une formation de deux ans autour de quatre modules : secourisme, incendie, environnement et santé, citoyenneté et social. Une partie de la formation a lieu sur le temps scolaire à raison d'une heure tous les 15 jours. Durant les deux ans de formation, les cadets vont passer leur PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1), vont s'exercer sur la manipulation des extincteurs et d'autres compétences.

Ils rencontreront différents acteurs comme la police nationale et la police municipale, la gendarmerie, les pompiers, le samu, etc. Ils participeront à différents événements tout au long de l'année : cérémonies de commémoration, nettoyage de printemps, fêtes de l'III, maraudes sur Strasbourg.

Chaque année, l'association le Migou recrute les futurs cadets en faisant une sensibilisation auprès des élèves de 5^{ème} des deux collèges d'Illkirch-Graffenstaden. Compte tenu du contexte cette année et de l'appel qui ne pourra être relayé dans les collèges, les jeunes qui souhaitent intégrer les cadets sont invités à se faire connaître directement **avant le 20 juin**.

Contact : Tél. : 07 60 01 62 81 - migou.association@gmail.com ou en passant par leur collège

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE : LE FONDS « RÉSISTANCE »

Afin de soutenir la trésorerie des associations, entrepreneurs, micro entrepreneurs et petites entreprises fragilisés par la crise sanitaire, la Région Grand Est et la Banque des Territoires, en partenariat avec les Conseils départementaux et les EPCI du Grand Est ont créé le fonds « Résistance ». Il permet d'obtenir des avances de trésorerie, remboursables dans un délai d'un an voire plus en cas de difficulté (notamment : aide de 5 000 à 10 000 € aux entreprises qui comptent jusqu'à 10 salariés, et ce soutien peut monter à 30 000€ pour les associations et les acteurs du secteur non-marchand).

Ce fonds de soutien s'ajoute aux autres dispositifs déjà mis en place par l'État, au fonds de solidarité déployé par l'État et les Régions et en complément du prêt rebond déployé par la Région.

Plus d'infos : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/fonds-resistance/>

Collecte de sang

Le don de sang permet de sauver des vies. A ce jour, il n'existe aucun produit capable de se substituer au sang humain.

L'Amicale des Donneurs de Sang d'Illkirch-Graffenstaden vous donne rendez-vous **jeudi 25 juin de 17h à 20h** à la salle des fêtes municipale, 158 route de Lyon.



Comme cela a été le cas au mois de mars et d'avril, la collecte se déroulera dans le strict respect des gestes barrières et des mesures de distanciation.

Toute personne reconnue médicalement apte au don par le médecin de l'Établissement Français du Sang (EFS), âgée de 18 à 70 ans et pesant au moins 50 kilogrammes, peut donner son sang. Les hommes peuvent donner jusqu'à six fois par an et les femmes jusqu'à quatre fois.

Le don du sang est un acte généreux et solidaire. Néanmoins, il doit respecter certaines règles qui garantissent la sécurité du donneur comme celle du receveur. Dans ce cadre, un médecin ou un infirmier de l'EFS ayant reçu une formation spécifique évalue et apprécie avec le donneur les contre-indications potentielles au cours d'un entretien confidentiel appelé « l'entretien prédon ».

Don du sang et Covid-19

Pour les personnes qui ont été malades, il faut attendre 28 jours après l'arrêt des symptômes pour vous présenter en collecte.



oxygène

Petits travaux de jardinage

Taille de haies

Désherbage

Bêchage

Tonte de pelouse

Entretien régulier de vos espaces verts

Devis gratuits

PARTICULIERS SERVICES

50% CRÉDIT
D'IMPÔT

Société agréée pour le
SERVICE À LA PERSONNE

51 route du Rhin
67400 Illkirch-Graffenstaden
E-mail : oxygenesarl@wanadoo.fr


03 88 40 81 81

Naissances

JANVIER 2020

Léo DILLINGER LINGELSER
 Maria Sofia MINET
 Mathis Théo Corentin FRICKERT
 Camilla DJUMAGULOV
 Adrian François MOREL
 Shams HADANE
 Ilf FATHI
 Laël Jayce GUSTAVE
 Luca LAGRENE MEINHARDT
 Tiago HASENFRATZ
 Julia WILLER GOETZ
 Jaouen Hervé Daniel HAMM FISCHER
 Elena ANTON
 Jessica LUSSALA
 Emna MIRY
 Kingsley Iğnaçio Bradley LIKION
 Lucie VERVISCH
 Maïleen Liona SIADOUS
 Esteban Frédéric WEBER
 Lucie Marie Anne MARCHAL
 Mélène Méliã MOSER
 Arthur VERNEX
 Samuel Jules Yves QUENTIN
 Jayden Adel BELLO
 Manel ELMZAH
 Livia BEIN KURZ
 Ismael FILALI
 Jinen OUATIZERGA
 Andréã PINEAU RUBIO
 Chloé Marie-Louise GERLING
 Lauréline JAROS
 Arthur Daniel Jean MICHEL
 Mathys Marc SÁIB
 Sania Maëva Inès AMARUCH KAIM

FÉVRIER 2020

Kenzo Yuri FARROW
 Logan Jude FARROW
 Basile BEUTEL
 Felix Gustav GAWECKI
 Joséphine Janine Christa THUMBERGER
 Léonard SHAMOONI
 Mila ULRICH
 Maria Mina SAIMI
 Shams Doha ERTZ
 Lucy XU
 Eloï Quentin THIBAUT
 Aïsha YAYA
 Mélina Anita Claudia OTT MEYER
 Emmy Isabelle Sandra CHEVIRON
 Damian André Charles KLEIN
 Nélya ROUSSEL ASARO
 Zayd LAZAAR
 Spyridon Emmanouil CHYTIRIS
 Kýara Linda Evelyne Josepha AUBEUF
 Léonie FISCHER
 Clarisse PETIT
 Yohan Jonathan PLANARD

MARS 2020

Zacheu David-Junior STANCU
 Zoé Marie ZACORE
 Delya Zina GUEDRI
 Mathilda Pénélope Alexandra BRAUN
 Maryam BOUAYAD
 Mia-Rose HIRTZ
 Lissana COLINET
 Eloane Marie PICCA
 Elio HARTZ
 KIM Amy Davann Liya

Lucien STAMMBACH
 Marlon Akoredé BLOKOU
 Jade TRUONG AGUILAR
 Mila PAULUS
 Alya Selma BOUSTEILA
 Lény Dimitri Serge BOURGEOIS
 Thalia Julia Astrid KALMS
 Raphaël Misu CALDARUTA
 Jonas BALLAND FRITSCH
 Kellen Alexandre Ludovic LANOIX
 Iyad ESSAHELI
 Inès Denise LOUMACHI UNTZ

Mariages

FÉVRIER 2020

François Maurice André SWIETEK
 et Christine Brigitte SCHOENER

Décès

JANVIER 2020

Louis Auguste KAPP
 Shalva CHAKVETADZE
 Jean-Luc DELOGE
 Simone Caroline Marthe FONTAINE
 épouse KALMBACH
 Jacques Emile Charles AMMERICH
 Christiane LEGENDRE veuve ZAGALA
 Gabrielle Anne BAUER veuve BURR
 Richard Albert MONZINGER
 Louise Marie Jeanne EDEL
 François Charles BANGRAZ
 Erika Sofia SULIK veuve MANDERY
 Anne-Marie RAEBER veuve WILLER
 Jean Louis VETTER
 Bernard Alphonse WENDLING
 Marie-Thérèse JUNGMANN veuve PLISSON
 Lydia Marie Sophie ROECKER veuve KUNTZ
 Jean Marie GASSER

FÉVRIER 2020

Marijuana JEAN-LOUIS-EDWIGE épouse PROMENEUR
 Jean-Claude Georges STAMMBACH
 Bernard Remy METZGER
 Lydie Marie MOOCK épouse HERTRICH
 Georgette GASSER veuve DOTT
 Roger Emile FRIEDRICH
 Dominique SOL
 Hermine Laure MEYER
 Paulette Lucie OERTLIN épouse SCHERTZER
 Lubov Nadjmudinovna AGAYEVA divorcée KLIMAROV
 Thierry Adrien Georges RICHERT
 Jean-Pierre Albert RICHLÉ
 Rosmarie TSCHARNER épouse BERNATH
 Georgette HAUSSER veuve AZEAU
 René Albert WASTJER
 Bernadette PHILBERT divorcée BRONIQUE
 Michel François TRAPON
 Henri Frédéric HUCK
 Fernand Claude SCHWARZ
 Yolande Marie Reine MEYER divorcée ROTH
 Alfred Henri BIEBER
 Evelyne Jeanne MAGÈRE épouse AGRAMUNT
 Lucie Adrienne MAZELLA veuve PAYA

MARS 2020

Charlotte Berthe LEHMANN veuve HIPP
 Andrée Lucie NIVASSE veuve BERNARDI
 Jeanne Albertine FEVIN divorcée DUBUS

Mireille HOUZÉ épouse WAGNER
 Françoise Mireille GOSSE épouse FABACHER
 Michel Jacques WINLING
 Camille Charles SITTNER
 Francis Roland KUHNE
 Alice MAECHLING veuve FORTENBACH
 Robert Alphonse HALFTERMEYER
 Pedro BRANDAO BAPTISTA PIRICO
 Eliane THOMANN
 Ludovic VONTRAT
 Roland Thierry SELZER
 Henriette WEISSER veuve TUGEND
 Jean Pierre SIFFERT
 Jacqueline Emma MULLER veuve BUSSERT
 Jean Maurice Arthur BAZIN
 Renée Eléonore ROLL veuve ROOS
 Anne WEIL veuve NEY
 Fernande Mathilde DICKER épouse FARNER
 Roland Marcel STOEBERNER
 Raymonde Marie-Jeanne RÉMY veuve FROESSEL
 Alice Berthe SAAL épouse WALLIOR
 Yvette AMAR épouse DODIN
 Danièle Marguerite SCHUTT
 Charles Albert Alfred SCHICKENDANTZ-RUHLMANN
 Jeanne Henriette DENTINGER veuve LUTZ
 Marie-Louise SUSS veuve RIBAUD
 Marie-Louise ANSTETT
 Joseph Lucien WOLFF
 Florentine MESSNER veuve NIEDERCORN
 Christaine Berthe KERN épouse GUNTNER
 Yvonne Emilie STOLL divorcée DE MONTE
 Yolande Yvonne CABARET épouse GRINNER
 Béatrice Renée FREUND veuve SCHERTZER
 Claude Charles PEITZ

Anniversaires de Noces

NOCES D'OR

Michel et Marie-Thérèse GODMET le 16 janvier 1970
 Jeannette et Jean-Claude DELECOLLE le 19 février 1970

NOCES DE PALISSANDRE

Jean-Paul et Andrée BOUCHEZ le 18 mars 1955

Aujourd'hui locataire, demain propriétaire



Logement Locatif pour tous

Acteur de référence engagé et solidaire du logement locatif intergénérationnel



Accession Abordable Sécurisée

Devenir propriétaire* en toute confiance, sans risque, à toutes les étapes de sa vie.



Construction et promotion immobilière

Construction de logements sociaux innovants, participatifs et de qualité.



Syndic et gestion immobilière

Une vision nouvelle du rôle de syndic, facilitateur du mieux vivre ensemble.

Résolument humain



*La réglementation encadre les conditions dans lesquelles Habitat de l'Îll conçoit et propose des logements en accession. Les logements sont destinés exclusivement à la résidence principale et sous conditions de ressources. Les logements sont vendus à des prix respectant des plafonds réglementaires. A voir avec votre conseiller Habitat de l'Îll.

Habitat de l'Îll

7 rue Quintenz 67400 Illkirch-Graffenstaden
Tél. 03 88 66 40 16



habitatdelill.fr